





FRACTURE NUMÉRIQUE

Fabien Granjon

Le Seuil | « Communications »

2011/1 n° 88 | pages 67 à 74

ISSN 0588-8018 ISBN 9782021045789 DOI 10.3917/commu.088.0067

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-communications-2011-1-page-67.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil. © Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Fracture numérique

De la même manière que « fracture sociale » est un syntagme euphémisant pour désigner le large répertoire des inégalités sociales, l'expression « fracture numérique » entend regrouper sous un même label un ensemble très hétérogène de situations mettant en lumière des différences plus ou moins marquées quant à l'utilisation des dispositifs de communication les plus récents (nous n'évoquerons ici que le cas des « fractures numériques » liées à l'informatique connectée). Disposer d'un ordinateur, d'une connexion Internet et les utiliser sont les deux dimensions généralement retenues permettant de repérer et d'analyser les cas de « fracture numérique ¹ ». Trop souvent encore, la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) est appréhendée comme un indicateur pertinent de son usage social effectif, ce qui relève d'un amalgame abusif, soumis à de sévères critiques, notamment chez les auteurs qui s'intéressent à la fracture numérique dite « de second degré ² ».

Il est toutefois une autre manière de considérer la fracture numérique, en l'envisageant comme un ensemble d'écarts de pratiques constitutifs d'inégalités sociales. Dans cette perspective, traiter de la fracture numérique ne revient pas seulement à porter attention aux conditions de possibilité de l'accès et de l'acculturation à l'informatique connectée, mais aussi à s'intéresser aux logiques et aux régulations sociales qui structurent l'actualisation des usages. La notion de fracture numérique présuppose en effet des aptitudes d'appropriation partagées par tous et elle fait l'impasse sur les obstacles que rencontrent certains individus pour convertir les « chances » technologiques en avantages pratiques concrets. Se cache ici une rhétorique égalitariste (tous égaux devant l'usage des TIC) et techniciste qui suggère un passage naturel des ressources techniques aux bénéfices tirés de leur mobilisation. Que tout le monde dispose d'un ordinateur et d'une connexion n'assurerait pourtant en rien l'existence d'un régime d'avantages de type égalitaire. Le croire, c'est faire l'impasse sur la

disparité dans la distribution des *capabilités* sociales culturelles et techniques au sein des classes sociales. Il est donc essentiel de bien distinguer, d'une part, les conditions de possibilité matérielle d'accès à l'informatique connectée, d'autre part, les potentialités économiques, sociales et culturelles offertes par un usage de l'informatique connectée, enfin, les accomplissements effectifs de ces virtualités. Sans doute pouvons-nous alors désigner par « inégalités numériques » les dissemblances effectives concernant la conversion en accomplissement de « bien-être » des possibilités d'action offertes par l'informatique connectée³.

L'exemple du non-usage.

La littérature portant sur la fracture numérique liée à l'informatique connectée est aujourd'hui des plus abondantes. En revanche, celle qui lui est adjacente et traite des « retardataires », « non-utilisateurs » et autres « abandonnistes » s'avère pour le moins restreinte, tout du moins en France ⁴. Il existe toutefois un corpus conséquent de textes anglophones qui abordent diverses facettes des phénomènes de « non-usage ».

Un des premiers objectifs de la littérature sur le non-usage a été d'essayer de catégoriser le phénomène et de lui redonner de la profondeur en en repérant diverses modalités. En la matière, le travail séminal mené par James Katz et Philip Aspden⁵ a entériné une première différenciation entre ceux qui n'utilisent pas (encore) Internet (non-users) et ceux qui à un moment donné se sont investis dans l'informatique connectée mais ont finalement abandonné cet engagement (drop-outs): il montre notamment que ces derniers ont eu les mêmes motivations pour s'équiper que les utilisateurs récents ou plus anciens (communiquer avec d'autres personnes, s'informer, rester « à la page »). Par ailleurs, abandonnistes et nonutilisateurs sont moins favorisés socialement que les utilisateurs et disposent d'un niveau de certification scolaire moindre – de nombreuses études montreront par la suite que le déficit en différentes sortes de capital (culturel, économique, social) mais également certains autres facteurs (être âgé, être une femme, être parent isolé, etc.) restent de fait des indicateurs pertinents du non-usage⁶. Cette première distinction entre non-utilisateurs et abandonnistes a poussé d'autres chercheurs 7 à discriminer encore davantage les situations de non-usage pour en comprendre plus finement les mécanismes. Ils ont par exemple proposé de repérer quels sont précisément les interfaces et services mobilisés (ou non) par les utilisateurs (e.g. surfer, mais ne pas utiliser le courrier électronique). Par le biais de la notion de capital-enhancing, Paul DiMaggio et Eszter Hargittai⁸, dans une perspective assez similaire, se sont intéressés aux différents types de pratiques en ligne susceptibles de véritablement améliorer les conditions d'existence des internautes et ils ont montré que les usages les plus « utiles » sont, sous cet aspect singulier, socialement très mal distribués.

Une des principales manières de travailler les données statistiques issues des différents terrains empiriques a alors consisté à proposer des typologies du non-usage. Il en existe de très nombreuses, qu'il serait ici par trop fastidieux de présenter, mais retenons que, pour l'essentiel, elles sont fondées sur des approches qui laissent assez largement de côté la question des représentations. Sally Wyatt et ses collègues⁹, par exemple, ont identifié quatre groupes de non-utilisateurs : les « abandonnistes volontaires » (rejecters), qui n'utilisent plus Internet par choix personnel; les « abandonnistes involontaires » (expelled), qui ont arrêté d'utiliser Internet pour des raisons qui ne relèvent pas de leur volonté: les « exclus » (excluded), qui ne peuvent avoir d'accès par manque d'infrastructure ou de moyens socioéconomiques ; et les « résistants » (resisters), qui n'ont jamais utilisé Internet, par choix. Ces catégorisations, dont il existe par ailleurs d'autres versions présentant de menues variations ¹⁰, sont fondées sur trois dimensions classantes de nature assez diverse : infrastructurelle d'abord (l'accès : haves vs. have nots), pratique ensuite (l'usage: use vs. non-use), décisionnaire enfin (le caractère « volontaire » ou non des deux premières variables). Cet exercice de raffinement dans le catalogage des non-utilisateurs possède un intérêt évident qui permet d'éclairer plus précisément certains attributs du non-usage, mais aussi, dans certains cas hélas trop rares, de lire possiblement le non-usage comme un acte de résistance plus ou moins actif 11 et pas seulement comme une défaillance ou le révélateur de nouvelles inégalités ¹².

Car la fracture numérique est souvent présentée comme un déficit d'acculturation technique. Sans remettre en cause frontalement le bienfondé de cet examen, ce type de cadrage ne permet d'envisager les inégalités numériques que sous l'angle d'une figure de l'extension du domaine de la dépossession contre laquelle il faut lutter. Cette perspective a pour faiblesses, d'une part, de n'envisager les conditions sociales de la pratique que sous l'angle de l'acquisition et de l'exercice d'une forme de capital spécifique et, d'autre part, d'appréhender le non-usage comme une dynamique sociale relevant de la « limitation de soi ». Ce type d'approche se déploie ainsi au risque même du mythe de la société de l'information 13, c'est-àdire sans remettre fondamentalement en question la « définition socialement approuvée 14 » de nos sociétés contemporaines, qui fait de la fracture numérique une nouvelle forme d'inégalité à laquelle il faut croire et construit le non-usage comme une déficience contre laquelle il faut agir 15. Les politiques en faveur des publics éloignés, des « e-exclus », sont ainsi des mesures considérées comme étant destinées à des défavorisés numériques, alors que ceux-ci sont évidemment, la plupart du temps, d'abord des

défavorisés sociaux. Leur but n'est ni de remédier aux causes des inégalités numériques en tant qu'elles sont un effet de discriminations situées en amont, ni d'étayer une réflexion sur leur formation. Il s'agit plutôt de considérer une forme émergente d'inégalités, subséquente à la « société de l'information », et non d'examiner la dernière déclinaison en date d'inégalités sociales préexistantes.

Les motifs du non-usage.

Outre ce recours fréquent à la catégorisation des formes de non-usage, un autre trait distinctif de la littérature du domaine est de porter une attention toute particulière aux raisons du non-investissement de l'informatique connectée. Les travaux déjà évoqués de Katz et Aspden n'ont pas dérogé à cette logique d'investigation et présentent une évaluation des raisons pour lesquelles les abandonnistes cessent de se servir d'Internet. Ils ont ainsi mis en avant que les motifs de l'abandon varient selon l'âge. Les moins de vingt ans n'utilisent plus Internet généralement par manque d'intérêt ou par perte de leur accès, tandis que les plus âgés avancent des motifs qui tiennent davantage à leurs difficultés à maîtriser l'informatique connectée ou aux coûts économiques trop élevés. Des études plus récentes confirment peu ou prou ces résultats. Elles soulignent par ailleurs combien la question de l'acquisition des compétences et d'une expérience dans la manipulation des équipements tend à devenir de plus en plus centrale 16. Elles observent aussi que les abandonnistes ne sont généralement pas des néophytes. Si le changement de statut professionnel, scolaire, ou encore l'éloignement d'un lieu d'accès sont des causes évidentes d'abandon, cellesci n'expliquent qu'un cinquième des cas. Dans les faits, il existe ainsi de multiples facteurs qui peuvent déterminer l'arrêt d'usage de l'Internet 17.

Selon les cas de non-usage pris en compte, le champ des représentations est donc généralement abordé par le biais des motivations des non-utilisateurs à ne pas s'équiper, ou par celui des motifs pour lesquels ils n'investissent pas (davantage) la pratique de l'informatique connectée ou bien l'ont délaissée. Cette focalisation sur des aspects sociopsychologiques censés fournir toute explication utile permettant de saisir les raisons du non-usage a, sous l'effet d'une logique de l'évidence, pour conséquence de faire l'économie d'une interrogation sur les structures sociales et sur les dispositions des non-utilisateurs. Elle entérine une vision utilitariste assurant la promotion d'un agent social qui témoignerait de sa capacité à conduire une auto-évaluation rationnelle de ses besoins (contrariés). En l'occurrence, du fait de la méthode employée (questionnaire fermé), rien n'est dit sur les causes sociales de ces justifications un peu trop autoguidées

par les appareils de preuves des enquêtes quantitatives. On retrouve là un des travers classiques des problématiques de la fracture numérique qui, certes, soulignent l'existence d'inégalités dans le champ des TIC, mais ne disent en revanche rien ou peu des origines sociales de ces inégalités numériques. Comme le suggère Eszter Hargittai 18, nous ne saurions donc nous contenter de ces listes de motifs qui, s'ils ont valeur de descripteurs, manquent de précision interprétative et noient dans les eaux troubles du sens commun les véritables générateurs sociaux de ces non-pratiques. Paul DiMaggio et ses confrères 19 insistent ainsi avec raison sur le fait qu'il s'avère, là encore, nécessaire de réconcilier les approches portant sur les comportements des utilisateurs et des non-utilisateurs (usages, valeurs et représentations) et les analyses macrostructurelles (facteurs institutionnels, économiques et politiques) qui cadrent ces comportements.

In-capacités matérielles et in-capabilités pratiques.

Répétons-le, la fracture numérique n'est pas seulement un défaut d'usage. Si les inégalités numériques s'expriment avec la force de l'évidence dans le non-usage ou dans une pratique « indigente », elles ne sauraient toutefois se résumer aux phénomènes d'« e-exclusion », qui ne sont que l'expression des formes les plus radicales d'inégalités numériques. En réalité, ces inégalités peuvent aussi être présentes dans les usages les plus stabilisés et les plus élaborés sur le plan des manipulations. Car ce que nous désignons par « inégalités numériques » ne concerne pas tant des régimes de manipulations besogneuses d'Internet que des dissemblances effectives concernant la conversion en accomplissement de « bien-être » des possibilités d'action offertes par l'informatique connectée. Et ces dissimilitudes ne sont pas autre chose que des traductions pratiques de formes de rapports sociaux fondés sur des injustices sociales. Elles sont des modalités différenciées d'appropriation produites par des déficits de capitaux ou de compétences, ou des *capacités* et des *sens pratiques* (manières d'être et de faire) qui sont les produits intériorisés de formes de domination sociale.

Considérer la fracture numérique comme un ensemble d'écarts de pratiques constitutifs d'inégalités sociales nous invite alors à développer une vision agrégative du non-usage et à nous intéresser aux logiques et régulations sociales qui structurent le phénomène. Ainsi faut-il sans doute travailler à la fois sur les non-utilisateurs qui ne se sont jamais investis dans la pratique de l'informatique connectée, sur les abandonnistes qui se sont dégagés après avoir essayé Internet, mais aussi sur les individus qui, s'ils disposent des éléments matériels (ordinateur et connexion) leur permettant un accès au réseau des réseaux, ne développent pour autant que de

faibles usages en termes de fréquence, de durée et/ou de répertoire d'usages. La prise en compte de ces faibles utilisateurs nous invite à bien appréhender, sous l'angle de l'appropriation, un phénomène social qui est encore trop souvent ramené à des indicateurs essentiellement infrastructurels (c'est-à-dire à une problématique de l'adoption des innovations). Elle nous engage également à saisir pratiquement une population constituée de celles et ceux pour qui disposer d'Internet n'est pas, loin s'en faut, synonyme d'une conversion des opportunités ouvertes par ces ressources technologiques en avantages pratiques concrets. Aussi peut-on désigner par « non-usage » et « non-utilisateurs » (avec des guillemets) l'ensemble des pratiques et des individus dont la caractéristique est de relever d'une « in-capacité » matérielle et/ou d'une « in-capabilité » pratique à tirer bénéfice des potentialités économiques, sociales et/ou culturelles offertes par l'usage de l'informatique connectée. Dans cette perspective, essaver de comprendre le « non-usage » et ses significations, c'est chercher à saisir le rapport qu'entretiennent les « non-utilisateurs » à l'informatique connectée; autrement dit, c'est chercher à appréhender les sens pratiques qu'ils mobilisent en tant qu'ils sont les produits intériorisés de conditions sociales particulières.

> Fabien GRANJON fabien.granjon@orange-ftgroup.com SENSE, Orange Labs CEMTI, Université Paris 8

NOTES

- 1. F. Granjon, «Les sociologies de la fracture numérique. Premiers jalons critiques pour une revue de la littérature », *Questions de communication*, nº 6, 2004, p. 217-232; id., «Les usages du PC au sein des classes populaires. Inégalités numériques et rapports sociaux de classe, de sexe et d'âge », in F. Granjon et al. (dir.), *Inégalités numériques. Clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Paris, Hermès / Lavoisier, 2008, p. 22-52.
- 2. E. Hargittai, «Second-Level Digital Divide: Differences in People's Online Skills», First Monday, 7(4), 2002 (http://firstmonday.org/issues/issue7_4/hargittai); P. Vendramin et G. Valenduc, Internet et Inégalités. Une radiographie de la fracture numérique, Bruxelles, Labor, 2003.
- 3. P. DiMaggio et E. Hargittai, «The New Digital Inequality: Social Stratification among Internet Users», intervention au congrès annuel de l'American Sociological Association, Chicago, 2002.
- 4. B. Lelong $et\ al.$, « Des technologies inégalitaires ? L'intégration d'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », conférence « TIC & inégalités : les fractures numé-

- riques », Paris, 2004; F. Granjon, «Le "non-usage" de l'Internet : reconnaissance, mépris et idéologie », Questions de communication, n° 18, 2010.
- J. Katz et P. Aspden, «Motives, Hurdles and Dropouts», Communications of the ACM, 40 (4), 1997, p. 97-102; id., «Internet Dropouts in the USA. The Invisible Group», Telecommunications Policy, 22(4/5), 1998, p. 327-339.
- 6. R. Rice et J. Katz, «Comparing Internet and Mobile Phone Usage: Digital Divides of Usage, Adoption, and Dropouts», *Telecommunications Policy*, 27, 2003, p. 597-623; C. Wenhong et B. Wellman, *Charting and Bridging Digital Divides: Comparing Socio-Economic, Gender, Life Stage and Rural-Urban Internet Access and Use in Eight Countries*, Toronto, rapport AMD Global Consumer Advisory Board, 2003.
- 7. I. Miles et G. Thomas, « User Resistance to New Interactive Media: Participants, Processes and Paradigms », in M. Bauer (ed.), Resistance to New Technology: Nuclear Power, Information Technology and Biotechnology, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 255-275; E. Hargittai, « Whose Space? Differences among Users and Non-Users of Social Network Sites », Journal of Computer-Mediated Communication, 13(1), 2007 (http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/hargittai. html); J. Van Dijk, The Deepeening Divide, Londres, Sage, 2005.
- 8. P. DiMaggio et E. Hargittai, «The New Digital Inequality», art. cité; E. Hargittai et A. Hinnant, «Digital Inequality: Differences in Young Adults' Use of the Internet», *Communication Research*, 35(5), 2008, p. 602-621.
- 9. S. Wyatt *et al.*, «They Came, They Surfed, They Went Back to the Beach: Conceptualizing Use and Non-Use of the Internet», *in S. Woolgar* (ed.), *Virtual Society? Technology, Cyberbole, Reality*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 23-40.
- 10. A. Lenhardt et al., The Ever-Shifting Internet Population. A New Look at Internet Access and the Digital Divide, Washington, Pew Internet & American Life Project, 2003.
- 11. M. Bauer (ed.), Resistance to New Technology: Nuclear Power, Information Technology and Biotechnology, Cambridge, Cambridge University Press, 1995; S. Wyatt, «Non-Users also Matter: The Construction of Users and Non-Users of the Internet», in N. Oudshoorn et T. Pinch (eds), How Users Matter. The Co-Construction of Users and Technology, Cambridge, MIT Press, 2003, p. 67-79.
- 12. S. Wyatt, «They Came, They Surfed, They Went Back to the Beach: Why Some People Stop Using the Internet?», Society for Social Studies Conference, San Diego, 1999; S. Wyatt, «Challenging the Digital Imperative», intervention à l'Académie royale des arts et des sciences des Pays-Bas, Maastricht, 2008.
- 13. E. George et F. Granjon (dir.), Critiques de la société de l'information, Paris, L'Harmattan, 2008.
 - 14. R. Hoggart, La Culture du pauvre, Paris, Minuit, 1970.
- 15. M. Warschauer, «Reconceptualizing the Digital Divide », First Monday, 7(7), 2002 (http://firstmonday.org/issues/current_issue/warschauer/index.html); D. J. Gunkel, «Second Thoughts: Toward a Critique of the Digital Divide », New Media & Society, 5(4), 2003, p. 499-522; F. Granjon, «Inégalités numériques et reconnaissance sociale. Des usages populaires de l'informatique connectée », Les Cahiers du numérique, 5(1), «Fracture numérique et justice sociale », 2009, p. 19-45.
- W. Dutton et al., «The Internet in Britain: The Oxford Internet Survey», Oxford, Oxford Internet Institute, 2005.
- 17. D. Batorski et Z. Smoreda, « La diffusion des technologies d'information et de communication : une enquête longitudinale en Pologne », *Réseaux*, n° 140, 2006, p. 195-221.
- E. Hargittai, «Internet Access and Use in Context», New Media & Society, 6(1), 2004,
 p. 137-143.
- P. DiMaggio et al., «Social Implications of the Internet», Annual Review of Sociology, 27, 2001, p. 307-336.

uii I Téléchardé le 02/09/2022 sur www.cairn info via INBAE (IP· 147 100 179 2

RÉSUMÉ

La plupart du temps, l'expression « fracture numérique » regroupe sous un même label un ensemble très hétérogène de situations en référence à des différences plus ou moins marquées quant à l'accès et à l'utilisation des dispositifs de communication les plus récents. Il est toutefois une autre manière de considérer la « fracture numérique », en l'envisageant comme un ensemble d'écarts de pratiques constitutifs d'inégalités sociales.

SUMMARY

"Digital divide" is generally used as a catch-all expression designating the variety of circumstances in which up-to-date communication-enhancing technologies are accessed and used. However, there is another way to appraise the "digital divide". In this paper, we analyse it as an arrangement of practice differentials resulting in social inequalities.